



BAC PRO SAPAT SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

Réussir dans les métiers des Services aux Personnes et Animation dans les territoires

Pédagogie basée sur l'alternance école/stage en milieu professionnel

Objectifs

- Accompagner le jeune dans la construction de son projet professionnel
- Préparer un diplôme de niveau 4 associant formation générale et formation professionnelle
- Acquérir une polyvalence de compétences dans les secteurs des services aux personnes, relevant des métiers du sanitaire et social, de l'accueil et de l'animation
- Mieux appréhender la dimension locale, les ressources du territoire afin de développer des capacités d'initiatives et de proposer des actions

Conditions d'admission

- Après une 3ème ou un CAP ou une seconde
- Être motivé par des stages en entreprises, en structure, liés au domaine du service à la personne

OU

- Signer un contrat d'apprentissage avec une structure d'accueil / une entreprise, uniquement à partir de la première Bac Pro
- Étude du dossier scolaire et entretien de motivation

Statut

- Scolaire alternant Ministère de l'Agriculture
- Apprentissage : être âgé de 16 ans ou 15 ans après une classe de 3ème jusqu'à 29 ans (prise en charge par les OPCO de la formation et d'une partie des frais d'hébergement et de restauration). Contrat d'apprentissage signé avec une entreprise, une structure, une collectivité territoriale

Contenu

Seconde BAC PRO

Enseignement général

- Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques
- Construction d'une culture humaniste
- Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde
- L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Enseignement professionnel

- Les besoins de la personne
- Les structures et les organisations des services à la personne
- Le confort des personnes

Première et terminale BAC PRO

Enseignement général

- Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Enseignement professionnel

- Les activités au service du lien social dans leur contexte territorial
- Organisation de ses interventions auprès de la personne et sur le territoire
- Accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Accompagnement de la personne au sein de son espace de vie
- Dynamisation d'un lieu de vie locale
- Mise en œuvre d'actions vectrices de lien social ou de cohésion territoriale

Durée

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- Seconde Professionnelle : 570 h, 16 semaines en centre de formation et 23 semaines en milieu professionnel
- Première Bac Pro: 665 h, 19 semaines en centre de formation et 21 à 28 semaines (suivant statut) en milieu professionnel
- Terminale Bac Pro: 665 h, 19 semaines en centre de formation et 21 à 28 semaines (suivant statut) en milieu professionnel
- Rythme d'alternance de 2 semaines en milieu professionnel et 1 à 2 semaines en centre de formation

Stages

Seconde professionnelle

- Découverte du service aux personnes
- 11 semaines de stage principal dans le secteur de la petite enfance, écoles maternelles, crèches, maisons d'assistantes maternelles (MAM), assistantes maternelles, multi-accueil, centre de loisirs, accueil périscolaire...
- 2 semaines de stage en cuisine collective, restaurants d'entreprises, d'écoles, de maisons de retraite...
- 10 semaines de stage dans le secteur des personnes âgées

Première professionnelle

- Ouverture sur les territoires
- 12 semaines de stage principal auprès d'un public petite enfance et personnes âgées
- 9 semaines de stage d'ouverture pour découvrir les secteurs de l'accueil et du tourisme et de favoriser la mobilité

Terminale professionnelle

- Validation du choix professionnel et ouverture à un autre secteur d'activité
- 13 semaines de stage « examen », petite enfance ou personnes âgées ou cuisine collective ou dans les secteurs de l'accueil et du tourisme
- 7 semaines de stage « projet professionnel »

Validation

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture de niveau 4
- Contrôle continu
- Epreuves terminales en enseignement général et professionnel
- Possibilité de s'inscrire au BAFA pour les jeunes âgés de 16 ans et plus

Débouchés et perspectives

Accès à l'emploi dans les métiers du domicile et dans des structures à vocation :

- Sanitaire et sociale : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants, centre social, collectivités territoriales, ...
- Touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiative, chambre d'hôtes et auberge, prestataire d'activités d'animation, ...
- Administratif : collectivités territoriales, associations, ...

Entrée en année de préparation ou écoles professionnelles :

- Accompagnement Educatif et Social, Aide-soignant, auxiliaire de puériculture, Institut de formation en soins infirmiers, École de moniteurs éducateurs et autres concours du paramédical et social, BP JEPS, ...

Poursuite de formation :

- BTS Services en Espace Rural, BTS Économie Sociale et Familiale, BTS Animation et gestion touristique et locale, BTS PME/PMI, BTS SP3S, licences professionnelles ...

Réussite et insertion

- Pourcentage de réussite à l'examen BAC PRO SAPAT et insertion professionnelle, voir fiche annexe.

Tarifs

- Voir fiche annexe

Accessibilité handicapés

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

